Etoile notre dame
339 impasse de la Fosse - BP 60434
53104 Mayenne cédex
Lundi au vendredi : journées continues 8h à 18h

Tél : (+33) 02 43 30 45 67
Fax : (+33) 02 43 30 45 68
Email : contact@etoilenotredame.org
Email : librairie@etoilenotredame.org
Internet : www.etoilenotredame.org

La fondation d'un prieuré clunisien

La tradition rapporte qu'en 1125 un jeune homme de Soultz, soit de la famille du landgrave de Hassemberg, soit celle des nobles de Waldner de Freundstein, était atteint d'une maladie incurable. Il avait fait le vœu qu'en cas de guérison il donnerait tous ses biens à la Vierge. Il fut transporté à Thierenbach et son vœu fut exaucé. Il fit don de ses biens dans le but de fonder un couvent pour desservir ce lieu de culte. Il se rendit en pèlerinage à l'abbaye de Cluny où il se fit moine. Il arriva à convaincre le père Abbé, Pierre le Vénérable, de s'arrêter à Thierenbach au cours d'une visite pastorale dans la région. Celui-ci fut saisi par le charme du site et le rayonnement du pèlerinage de sorte qu'il décida d'y implanter un prieuré. Une donation du comte d'Eguisheim, Udalrich ou Ulrich et les nombreuses offrandes des pèlerins permirent la construction de deux prieurés, l'un pour des religieux, l'autre pour des religieuses, et d'une église. C'est en 1130 que l'évêque de Bâle, Berthold de Neuchâtel, de la juridiction duquel dépendait la région, confirme cette fondation qui sera soumise directement à l'abbaye de Cluny. Pour pouvoir subvenir, la ville de Soultz dota en 1135 ce prieuré clunisien de biens fonciers, champs et prés, et de l'usufruit de 61 arpents de forêt. Le nombre de religieux ne dépassa jamais la dizaine. Ils devaient verser annuellement 1 écu d'or à Cluny en signe de dépendance immédiate ; en contrepartie les habitants de Soultz pouvaient participer aux prières et aux messes des moines.